

Autour de la table de Shabbat n° 547 - Paracha Mattot-Masseï



LéYlouï Nichmat Gavra Rabba le Rosh Yéchiva et conférencier émérite, Rav Ron Chaïa : Moshé Ben Ahouva Tihie Nichmato Tsroua Bétsror HaHaïm (Rosh Yéchiva de "Yéchouot Yossef " - Ramot-) Haval Al Deavdan

LéYlouï Nichmat de la Tsadequette Léa Bat Reb Aharon (famille Kravits / Jerusalem-Bet Chemech) Tihie Nichmata Tsroua Bétsrorr HaHaïm

Mon fils et les tables de multiplications sans l'aide de A.I

A la fin de la Paracha de Masseï est enseignée une loi forte intéressante : le cas du tueur par inadvertance. Il s'agit d'un homme qui, sans préméditations, met fin aux jours de son prochain. La Loi plusieurs fois millénaire du Sinai est sévère à son sujet et nous indique la marche à suivre. Dans un premier temps l'assassin (son statut n'est pas encore déterminé) devra fuir vers une des villes de refuge. Ces villes appartiennent à la tribu des Lévis. Pourquoi cette fuite ? Car la Thora donne la permission au proche parent (le Goél Hadam) de la victime de venger son sang. Donc pour éviter le glaive du Goél Hadam, le meurtrier s'enfuira vers une ville de refuge (ndlr : *la sûreté de ces lieux n'est pas assurée par un service d'ordre super-entraîné à la "Rambo" ni d'un réseau de caméras qui quadrillent les rues...* Mais c'est la Thora qui indique que tout le temps où le tueur (par inadvertance) se trouve dans l'enceinte de la ville, le Goél Hadam n'aura pas la permission de le tuer. La Thora indique qu'il existait trois villes de refuges au-delà du Jourdain qui ont été inaugurées par Moshé Rabénou. Lorsque les Bné Israël s'installèrent en Terre Sainte, Yéhochoua mettra en place trois autres villes (dans les limites du Saint pays). La Guémara, dans Makot (9:) pose une question. Comment se fait-il qu'en Terre Sainte il n'y ait besoin que de trois villes (de refuge) alors que la population comprend neuf tribus et demie tandis que de l'autre côté du

Jourdain il y avait deux tribus et demie (Gad, Réouven et la moitié de Ménaché) ? La population était-elle moindre ? La Guémara répond à partir d'un verset du prophète Oshéa (Osé) : **"Guilad (région au-delà du Jourdain) endroit des meurtres prémédités..."**. Cette prophétie c'est déroulée bien plus tard (Osé fait partie des "petits prophètes" plusieurs siècles après l'entrée en Terre Sainte des Bné Israël). De là, on voit que la prophétie n'est pas dépendante du temps, c'est une science exacte qui donne une connaissance des événements au-delà de leur chronologie. Cependant revenons à mon développement. Les commentateurs posent une autre question. Le verset cité (de Osé) traite **du cas des tueurs avec préméditation**, or notre Paracha enseigne le cas d'un tueur par inadvertance (donc en quoi le verset du prophète est-elle une réponse à la question de départ ?). En effet, si un tueur préméditait son acte et demandait l'asile dans une ville refuge, il était immanquablement débouté de sa demande et devait se rendre devant un Beth Din pour être jugé suivant la justice... ***Pas comme tous ces tueurs nazis à la fin de la seconde guerre qui ont trouvé asile au Vatican et dans les monastères de l'Église catholique qui évoquèrent le fameux "pardon" de la religion de l'"Amour" (c'est tellement facile de pardonner au nom de la communauté juive... n'est-ce pas ?) et qui finiront leurs jours paisiblement dans les***

colonies d'expatriés allemands en Argentine, avant de descendre bien bas dans les affres du feu des enfers...). Donc pourquoi le Talmud indique qu'au-delà du Jourdain il y a nécessité d'installer de nombreuses villes de refuges du fait du grand nombre de meurtres prémédités ?

Plusieurs réponses sont données. Tossphot (sur place) explique à partir d'un fameux passage de la Guémara. Il est indiqué que, parfois, Hachem organise une catastrophe pour punir d'anciens coupables. Le cas énoncé est celui d'un homme qui monte sur une haute échelle et malencontreusement un des échelons se casse sous son poids. L'homme se trouve déséquilibré et fait une très lourde chute. Or au pied de l'échelle était allongé un homme qui faisait de beaux rêves... La chute du premier entraînera sa mort sur le coup (que D. nous en préserve). La Guémara explique que D. a "orchestré" cette tragédie car le paisible dormeur était un assassin « prémédité » qui avait fait son sale coup, bien longtemps avant, alors qu'il n'y avait aucun témoin tandis que le premier avait aussi tué un homme (par inadvertance) sans témoin. Les deux hommes avaient un point commun : ils n'ont jamais été jugés ni punis. Cependant, cette fois les faits seront connus du public et la personne (qui est montée sur l'échelle) devra s'exiler dans une ville de refuge. Fin de la réponse.

Donc **puisque à Guilad il y avait de nombreux tueurs « prémédités »** (comme le prophète l'a révélé), la Providence Divine entraînera que l'assassin « prémédité » décèdera grâce à une personne qui était redevable, par ailleurs, d'une peine d'exil.

Ce qu'on appelle en français : "Les desseins insondables de la Providence Divine" qui trouvent leurs explications d'une manière étincelante.

C'est-à-dire que les actions des uns et des autres ont une influence sur son prochain même s'il n'y a aucun contact ni auditif ni visuel. L'exemple donné est celui de l'épisode de Noah. Durant ces prémices de l'histoire humaine, les hommes se comportèrent mal (les espèces se mélangeaient les unes avec les autres) et au final Hachem décidera de mettre fin à cette humanité. Un déluge rayera de la carte l'espèce humaine (en dehors de Noah) ainsi que les animaux et volatiles. Suite à cette dégradation de la moralité au niveau planétaire, Hachem choisira de détruire le monde. Les commentateurs

demandent, si l'homme est responsable de ses actions, il est normal qu'il soit puni ! Mais pourquoi l'animal, qui n'a pas de libre arbitre, devrait être puni ? La réponse sera que l'action des hommes a des répercussions sur toute la création.

Le niveau de dépravation (des hommes) était tel que les animaux étaient affectés.

De ce passage on apprendra que l'homme influence tout le reste de la création (même le monde animal). Pareillement dans notre Paracha. Comme les gens de Guilad avaient **une tendance sanguinaire** (de meurtre) cela entraînait que l'impureté se répandait sur le reste de la population et engendrait une plus grande facilité à commettre des homicides involontaires.

LE SIPPOUR

Cette semaine j'ai le mérite de vous présenter un Sippour authentique rapporté par le Tsadiq Rav Elimeleh Biderman Chlita. Il a démarré il y a près d'une soixantaine d'années en Erets à Petah Tiqva. A l'époque il y avait un certain Reb Chmouel qui habitait dans le même immeuble qu'un jeune Bahour Yéchiva : Ce dernier savait que Reb Chmouel avait étudié dans sa jeunesse à la Yeshiva du Hafets Haim (de son vrai nom Rav Israël Méir Kagan, décédé en 1933 à l'âge vénérable de 96 ans) à Radin en Lituanie. David tenait absolument à connaître quelques anecdotes sur le Hafets Haim par l'intermédiaire d'un témoin. Une fois David prit son courage à deux mains et frappa à la porte de Reb Chmouel pour qu'il lui raconte un Sippour sur ce grand homme. Reb Chmouel raconta : "Je suis arrivé à la Yeshiva de Radine lors de la dernière année de vie du Hafets Haïm. A l'époque il était très faible et ne sortait presque plus de chez lui." Reb Chmouel essayait de se souvenir d'une anecdote... il réfléchit à deux fois et dit : "Une fois j'ai été témoin d'un épisode intéressant. Le Rav était tellement faible que dans son grand âge il avait besoin d'aide. Nous, les Bahourim de la Yéchiva, faisions des gardes à tour de rôle. Il s'agissait d'un petit groupe de Bahourim qui se relayaient les uns après les autres. Lorsque est arrivé notre tour, nous sommes entrés dans sa petite maison. Il s'agissait d'une vieille bâtisse paysanne lituanienne. Le sol n'était pas dallé, c'était de la terre battue et le Rav avait sa pièce à l'étage. Lorsque nous avons pénétré dans l'endroit, le Rav était assis (ndlr : le mobilier était extrêmement simple) sur un tabouret avec un livre

à sa main. Nous étions à ses côtés lorsque nous avons entendu dans la pièce du bas des éclats de voix : il s'agissait d'un couple qui venait de loin et demandait à rencontrer le Hafets Haim pour un sujet très important. Les gens de la maison dissuadaient le couple de monter car le Rav était très faible et cela faisait longtemps qu'il ne recevait plus... en vain, le couple ne céda pas et il criait à tue-tête au point qu'ils forcèrent la porte du Rav. Je vis entrer la femme avec son mari alors qu'elle tenait un paquet sous son manteau. Elle s'approcha du lit et déposa son fardeau : c'était en fait un petit bébé ! Elle criait : "**Je ne veux pas de cet enfant !**" Elle rajouta : "**Il est aveugle, sourd et muet !**" Elle criait : "**Je renonce à cet enfant !**" Les deux parents éclatèrent alors en sanglots tandis que tout le monde (les Bahourim) se joignirent à leurs pleurs. J'ai vu alors le Hafets Haïm fermer ses yeux : il semblait dormir. Cela dura dix longues minutes. Le Rav gardait le silence (les yeux fermés) ; en voyant cela les parents cessèrent de pleurer et gardèrent aussi le silence. Les gens d'en bas s'inquiétaient de ce qui se passait. Ils ouvrirent la porte pour savoir si tout était OK. Après dix minutes, le Rav ouvrit ses yeux ; il tint ces paroles qui sortaient de l'ordinaire :

"Dans ma jeunesse (1845) j'ai étudié dans une Yeshiva Kétana dont le Roch yéchiva était un Gaon (génie) et en plus Tsadiq. Il s'appelait Rav Chlomo (ndlr son identité n'est pas mentionnée). C'était un homme qui faisait tout pour ses élèves afin qu'ils grandissent dans l'amour de la Thora, des bonnes Midots (traits de caractères) et de l'Avodat de Hachem. Après avoir vécu une bonne vie remplie de Thora le Rosh Yeshiva s'est éteint."

Le Hafets Haïm continue : "**Devant le Beth Din d'en haut, on a apporté toutes les bonnes actions du vénérable Rosh Yeshiva : toute la Thora et la crainte du Ciel qu'il a développé auprès de ses élèves. Le Beth Din a tranché qu'il héritait d'une magnifique place au Gan Eden (Paradis). Son âme est alors montée en direction de son emplacement final. Seulement à l'entrée du Gan Eden se tenait un ange malfaisant qui barrait la route. Il avait avec lui quelques Avérots (petites) que le Rav avait faites au cours de sa vie et, à cause de cela, l'ange lui refusait l'entrée du Gan Eden. Il prétextait qu'il ne pouvait pas y entrer sans avoir au préalable expié ses fautes (peu nombreuses). Son jugement est revenu alors devant le Beth Din et**

la version de l'ange a été acceptée. Il a été décidé que Reb Chmouel devait revenir une seconde fois dans ce monde (ndlr : semble-t-il que la Thora qu'il avait étudié lors de son premier passage l'empêchait de purger sa peine dans le Guéhinom/les enfers). Le Rav Chlomo (son âme) commença à pleurer : il suppliait le Beth Din de ne pas redescendre une seconde fois dans ce monde car la chose n'est pas du tout évidente de remonter Tsadiq (après avoir chuté la première fois. Ndlr : comme vous le savez, il y a le smartphone, l'iPhone et aussi Chat-GPT qui nous font perdre la tête sans compter le reste...). Le Beth Din examina une seconde fois sa peine et trancha que l'âme du Rav Chlomo devait redescendre une seconde fois ; seulement pour ne pas trébucher dans sa mission, elle devait descendre cette fois dans un corps qui n'avait pas la faculté de voir, d'entendre et de parler, et ainsi elle pourrait être sûre de revenir pure après ses 120 ans."

Fin des paroles (ndlr : prophétiques) du Hafets Haim. Puis le Rav fit de gros efforts pour se lever de son siège. Moi -rajoute David- je l'aidais dans son mouvement difficile vu son grand âge. Il s'approcha du lit où était posé le bébé et dit : "**Sois le bienvenu Rabi Chlomo/Barouh Aba Reb Chlomo !**" Au même moment, la mère poussa un cri car elle venait de comprendre qu'elle avait hérité d'une âme sainte dans sa maison (celle de l'ancien Rosh yeshiva du Hafets Haim). Elle s'approcha du lit, prit le bébé dans ses bras et dit à haute voix : "Je le reprends, je vais le faire grandir et je m'investirai de la meilleure des manières, de toutes mes forces !"

Fin de l'anecdote véritable qui vaut son pesant d'or. Et comme mes lecteurs ne sont peut-être pas au courant du niveau de sainteté du Hafets Haim, il n'y a juste à rajouter que cet homme n'a jamais émis une seule fois de sa bouche une parole vaine, ni une mauvaise langue, ni un seul mensonge. C'est lui qui a écrit en dehors du Michna Broua et d'autres nombreux livres, le livre Hafets Haim avec le Chmirat HaLachon qui éclairent le Clall Israël sur les lois liées à la parole. Donc s'il a tenu de tels propos c'est qu'il a vu sans aucun doute ce qui se passait dans le ciel.

Le Rav Biderman apprend de cette véritable anecdote plusieurs principes :

1°- C'est l'âme elle-même qui demande à revenir sur terre avec des facultés diminuées.

2°- Si -au grand jamais- il existe des parents éprouvés par de telles épreuves, Lo Alénou, il faut savoir que c'est peut-être un grande âme qui se trouve dans la maison pour réparer un premier passage.

3°- Et aussi pour tous ceux qui ont certaines difficultés avec leur progéniture, par exemple pour les parents qui espéraient leurs enfants avec d'autres facultés physiques ou mentales (ndlr : du genre « *Je voulais tellement que mon fils devienne Premier ministre de la France... alors qu'à 18 ans il n'est toujours pas capable de faire une table des multiplications sans l'aide de l'I.A...* » *Fin de la digression pour ajouter une note d'humour sur un sujet bien sérieux*).

Cette anecdote vient aussi nous dévoiler que tout est pesé et justifié dans le Ciel. Ce n'est que lorsque nous aurons atteint nos 120 ans que nous comprendrons que telle ou telle difficulté était due

à un décret du Ciel bien antérieur... Donc ne pas désespérer et accepter les choses comme provenant du Ciel (*après avoir fait tous ses efforts pour que son fils connaisse la table de multiplication, n'est ce pas ?*).

Shabbat Chalom et à la semaine prochaine

Si D. Le Veut David Gold

email : dbgo36@gmail.com

Tél.: 00972 55 677 8747

Une Brakha à tous les Bahouré Yéchivots, Avréhim pour qu'ils continuent à étudier la Thora malgré tous les bâtons mis dans les roues...

Une bénédiction à Liora et Sacha (Paris) à l'occasion de la naissance de leur fille, qu'ils aient le mérite de la voire grandir dans la Thora, les Mitsvots et sa Houpa ; une Braha à toute la famille

Et toujours une magnifique villa vous est proposée pour passer de belles vacances pas loin du Lac de Tibériade. Tél. : 0527672463